



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Limoges, le 24 OCT. 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Sécheresse

### Levée des mesures de restriction et retour au niveau d'alerte dans le département de la Haute-Vienne

Les pluies tombées depuis le début du mois d'octobre ont amélioré la situation départementale et permettent à ce mois d'être excédentaire en pluviométrie. Elles ont permis la remontée des débits des cours d'eau et de l'indice d'humidité des sols. Cependant, le déficit de pluie cumulé depuis le début de l'année est de près de 20 % et les ressources souterraines amorcent progressivement leur retour à la normale. Dans ces conditions, il convient de rester extrêmement vigilant et de conserver des pratiques économes dans l'usage de l'eau.

C'est en tenant compte de l'ensemble de ces éléments que le Préfet de la Haute-Vienne a décidé de lever les restrictions d'usage de l'eau sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne à compter du 25 octobre 2019 tout en maintenant le niveau d'alerte dans la mesure où la situation n'est pas encore totalement stabilisée.

Une nouvelle évaluation de cette situation aura lieu en novembre à l'occasion de la réunion du comité sécheresse départemental.

Il appartient à chacun de rester attentif et d'adopter un comportement quotidien permettant de préserver la ressource en eau.

Retrouvez l'arrêté en vigueur et toutes les informations utiles sur : <http://www.haute-vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/SECHERESSE>

*Contact presse : DDT de la Haute-Vienne  
Didier BORREL, 05 55 12 91 00  
Pierre MAYAUDON, 05 55 12 95 77*